



LSCV

Ligue Suisse contre
l'expérimentation animale
et pour les droits des animaux



N° 82

Décembre 2023

www.LSCV.ch

DEPUIS 1883 CONTRE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

140 ans de lutte pour les animaux : la LSCV fête son anniversaire et change de logo

Pages 15/16

Un article retrace l'histoire des droits des animaux et de la LSCV

Pages 4 à 8

InSphero : recherche sans animaux made in Zurich

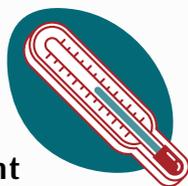
Pages 8 à 12



“Aux pains sans peines” : de l'élevage à la boulangerie végétale

Pages 10-11

MEMENTO



Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

Cotisation annuelle : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

Pour la Suisse alémanique vous pouvez contacter Benja Frei
b.frei@lscv.ch



Pour la Suisse romande vous pouvez contacter Laurianne Nicoulin
admin@lscv.ch



Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe militant ?
Ecrivez à : a.python@lscv.ch
ou appelez au **079 275 46 52**

Vous avez une question administrative ou d'ordre général ? Vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?
Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre **9h et 17h** au **022 349 73 37** ou écrivez-nous un mail à : admin@lscv.ch

Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous à : info@animaux-parlement.ch

Cotisations et dons

Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2
BIC : POFICHBEXXX

Institut : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

Titulaire : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

Adresse : Case postale 148, 1226 Thônex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3
1226 Thônex
T 0041 (0)22 349 73 37
admin@lscv.ch /// www.lscv.ch

Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,
1226 Thônex



IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication** : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO et maquette** : Athénaïs Python /// **Impression** : sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex.

NOUVEAU LOGO POUR LA LSCV

La Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux a été fondée à Genève en 1883, à la période du mouvement antivivisectionniste, né en Angleterre dans les années 1870. Pour ses 140 ans, la LSCV s'offre un nouveau logo, qui incarne lutte et modernité.

L'histoire de la LSCV en quelques dates :

- 1876 : La nomination au sein du nouveau bâtiment de la faculté de médecine de Genève du professeur de physiologie Moritz Schiff, venant de l'université de Florence, fait scandale. La presse italienne rapporte que la SPA de Florence fête son départ, car il a martyrisé des chiens pour ses expériences de vivisection. La SPA de Genève le rencontre, accompagné de représentants de l'université. Après l'entretien, la SPA n'opposera plus de résistance aux expérimentations animales pratiquées par la faculté de médecine.
- 1883 : Des membres de la SPA opposé·e·s à son silence démissionnent et fondent la **Ligue genevoise contre la vivisection**. Ses activités s'étendront progressivement au reste du pays.
- 1978 : Les membres de la Ligue genevoise réuni·e·s en Assemblée Générale adoptent de nouveaux statuts et poursuivent leurs activités sous le nom de **Ligue suisse contre la vivisection et pour les droits de l'animal**.
- 2017 : La LSCV devient la **Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux**.
- 2023 : 140 ans de la LSCV et modernisation du logo, qui n'est plus actuel : le singe représenté est un chimpanzé, alors que cette espèce n'est plus utilisée pour la recherche en Suisse.

Le nouveau logo a été réalisé par la graphiste Aldine. Il met toujours en lumière un singe, mais cette fois-ci un macaque, actif et combatif, qui se libère de sa cage, cassant les barreaux. A travers ce changement, nous voulions insister sur la participation des animaux à leur propre libération.



CINZIA SIGG
GRAPHISTE / ALDINE.CH

Quel est ton parcours ?

J'ai débuté ma carrière en 2011, dans une agence de graphisme et communication spécialisée dans le secteur de l'innovation et de la culture. Puis, préoccupée par l'impact de mon métier sur l'environnement, les humains, la faune et la flore, j'ai appris les rudiments de la durabilité et la communication environnementale. Fin 2019, j'ai lancé ma propre agence en accord avec mes valeurs. Je suis spécialiste en éco-graphisme et éco-conception. Je priorise les prestataires locaux et j'encourage l'utilisation de supports durables, afin de réduire les impacts de mes créations sur l'environnement.

Pourquoi est-il important pour toi de travailler avec des associations ?

Cela me rend heureuse d'avoir une clientèle qui partage mes préoccupations et me permet de mettre mes compétences en faveur de sujets qui me tiennent à cœur. Je rencontre aussi des personnes engagées et inspirantes et j'aime découvrir leur projet solidaire et éthique.

Comment as-tu pensé ce nouveau logo de la LSCV ?

Remodeler une identité visuelle doit être fait avec délicatesse et égard envers le logo précédent pour ne pas déstabiliser les personnes qui s'y identifient. Nous avons conservé certaines caractéristiques de l'ancien logo, un singe, tout en le modernisant. L'objectif est de définir un juste équilibre entre le passé et le présent, pour qu'il puisse s'intégrer parfaitement au futur de la LSCV. L'enjeu a été de représenter l'engagement de la LSCV à travers un animal emblématique sans surcharger de détails le sujet.



Logo dans les années 70



Logo jusqu'en 1978



LSCV

Logo dès 2017



LSCV

Logo dès 2023

UN ARTICLE RETRACE L'HISTOIRE DE LA LSCV

Les ami·e·x·s des animaux contre la loi sur la protection des animaux

Lorsque la loi suisse sur la protection des animaux a été introduite dans les années 1970, les critiques les plus dures ne venaient pas de l'industrie de la viande. Elle venait des défenseurs des animaux. Coup d'œil sur une controverse presque oubliée, mais très révélatrice.

Johannes Leutenegger, Katerina Stoykova, Nico Müller / 10.07.2023



Les militant·e·x·s de la Ligue Suisse Contre La Vivisection étaient de féroce­ment opposé·e·s à la loi sur la protection des animaux. (Photo : archives de la LSCV)

En 2022, plus de 84 millions d'animaux ont été tués en Suisse pour leur viande. C'est plus de deux fois plus qu'il y a vingt ans. Le nombre d'animaux de laboratoire - 574'673 - a également augmenté dans les dernières statistiques de la Confédération. En toute objectivité, la Suisse ne devient pas plus respectueuse des animaux avec le temps, mais plus hostile.

Cette évolution n'est guère discutée publiquement. Au contraire, la loi suisse sur la protection des animaux est vantée. Elle serait exemplaire, progressiste, la plus stricte et la meilleure au monde.

C'est ainsi que s'est exprimé le Conseil fédéral lorsqu'il a plaidé contre les initiatives sur l'élevage intensif et l'expérimentation animale. Ou le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville lorsqu'il a pris position contre l'initiative sur les primates. L'Union Suisse des Paysans fait également l'éloge de la loi sur la protection des animaux, tout comme la filière viande, la filière lait ou le Fonds national suisse lorsqu'il défend l'expérimentation animale.

La loi sur la protection des animaux jouit également d'une grande confiance au sein de la population. Dans une étude réalisée par gfs.berne dans le contexte de l'initiative sur l'élevage intensif, 55% des personnes interrogées étaient d'accord avec l'affirmation "*que la Suisse a déjà l'une des lois sur la protection des animaux les plus strictes au monde et qu'elle n'a donc pas besoin d'être renforcée*". La confiance dans la loi sur la protection des animaux a donc son revers : ce qui est déjà parfait n'a pas besoin d'être amélioré.

Peu de gens s'en souviennent aujourd'hui : lorsque la loi suisse sur la protection des animaux a été introduite dans les années 1970, les critiques les plus virulentes ne venaient pas des industries utilisant des animaux. Elles venaient des défenseurs des droits des animaux.

Un pasteur en mission pour la protection des animaux

Saut dans le temps : Berne en 1843. La première société suisse de protection des animaux se fonde autour du pasteur biennois Adam Friedrich Molz. Il est un citoyen cultivé par excellence - après ses études de théologie, il a été enseignant et cofondateur d'une banque régionale. Avec la création de cette association, il réalise un projet qui lui tient à cœur.

Les associations de protection des animaux sont souvent dirigées par des ecclésiastiques comme le pasteur Molz, soutenues par des commerçants, des médecins, des juges et d'autres citoyens instruits - masculins.

Le concept d'une société de protection des animaux a été importé d'Angleterre par le pasteur Molz, ouvert au monde. L'idée fait son chemin en Suisse : en l'espace de quinze ans, des associations de protection des animaux voient le jour à Zurich, Bâle et Genève, puis d'autres s'y ajoutent. En 1861, elles se regroupent en un comité central, qui s'appelle aujourd'hui la Protection suisse des animaux (PSA).

Dès le XIXe siècle, le travail de ces associations est en grande partie effectué par des femmes - elles s'occupent des chats et des chiens perdus, organisent les réunions de l'association et constituent une grande partie des membres. Elles sont cependant souvent dirigées par des ecclésiastiques comme le pasteur Molz, soutenues par des commerçants, des médecins, des juges et d'autres bourgeois instruits - masculins.

Et comme le note une chronique de la PSA : "*Il est frappant de constater que, précisément dans les premières années du mouvement de protection des animaux, on trouvait souvent aussi des bouchers et des administrateurs d'abattoirs parmi les membres les plus actifs*".

Des ecclésiastiques, des bourgeois cultivés, des administrateurs d'abattoirs. Pourquoi la protection des animaux était-elle si importante pour ces personnes en particulier ? Eh bien, c'était à cause de leur définition de la "protection des animaux".

Éduquer les travailleurs et travailleuses

Encore un saut dans le temps : Londres au tournant des années 1800. La révolution industrielle bat son plein, les villes s'agrandissent et se densifient, la cohabitation entre les humains change - et celle entre les humains et les animaux aussi. Dans les rues de la capitale britannique, des calèches à chevaux passent devant des troupeaux de moutons en train d'être conduits à l'abattoir. En raison de la densification économique, de nombreux nobles et membres de la bourgeoisie sont confrontés pour la première fois au quotidien souvent hideux de l'exploitation des animaux.

C'est dans ce milieu culturel qu'apparaît pour la première fois l'idée d'interdire la cruauté envers les animaux par la loi. C'était une rupture avec une tradition religieuse et philosophique dans laquelle la cruauté envers les animaux était plutôt considérée comme un signe de mauvais caractère et non comme un délit puni par la loi. Or, c'est précisément le caractère humain qui est devenu un enjeu politique à cette époque. Horrifié par la dégradation des mœurs qu'il croyait déceler dans le Londres de son époque, le noble Lord Thomas Erskine a déposé en 1809 la première proposition au monde pour une loi contre la "cruauté intentionnelle et délibérée" à la Chambre des Lords britannique. Il s'agissait de la cruauté envers les animaux.

Dans son discours au Parlement, Lord Erskine a expliqué que la cruauté envers les animaux était généralement commise "*par les personnes les plus viles et les plus inutiles*". Il faisait référence aux personnes ordinaires qui travaillent avec les animaux. Selon lui, ces personnes ont en elles des pulsions cruelles que leur faible esprit ne peut pas contrôler.

Or, selon Lord Erskine, si ces personnes peuvent exercer leur cruauté sur les animaux, elles iront premièrement en enfer, car la cruauté est un péché. Deuxièmement, elles deviendront un jour un danger pour d'autres personnes. Et troisièmement, il est également absurde d'un point de vue économique de torturer les animaux pour le plaisir. Cela va à l'encontre des intérêts financiers des propriétaires d'animaux.

**Le premier mouvement de protection des animaux
s'intéressait donc essentiellement à la moralité.
Il n'avait rien à objecter à la souffrance animale d'origine
humaine, tant que la raison en était l'efficacité économique
et non le plaisir de la torture.**

Une seule chose pouvait donc aider : une loi contre la cruauté envers les animaux, afin d'éduquer les humains, de les préserver de l'enfer et de garantir l'efficacité de l'utilisation des animaux. Il ne s'agissait pas vraiment des animaux eux-mêmes.

L'idée selon laquelle les classes sociales supérieures devaient éduquer moralement les travailleurs et travailleuses n'a pas été bien accueillie partout. Des décennies plus tard, Marx et Engels critiquaient encore dans le Manifeste communiste les "abolitionnistes de la cruauté envers les animaux". Ces "bourgeois-socialistes" ne s'intéressent pas vraiment à la charité, mais aux exigences de contrôle de la classe possédante.

La loi entre usage et abus

Non seulement du point de vue des travailleurs et travailleuses, mais aussi du point de vue des animaux, la politique de Lord Erskine était ambiguë. Il proclamait : "*Les animaux ont été créés pour notre usage, pas pour notre abus*". Et la différence résidait dans le motif. Lord Erskine pensait par exemple qu'on pouvait battre les animaux pour faire avancer l'exploitation de manière efficace - c'est de l'utilisation. Mais on ne pouvait pas les battre pour le plaisir, car ce serait de la cruauté - donc de l'abus.

Le premier mouvement de protection des animaux s'intéressait donc essentiellement à la moralité. Il n'avait rien à objecter à la souffrance animale d'origine humaine, tant que la raison en était l'efficacité économique et non le plaisir de la torture. Cette idée a également inspiré les premières associations suisses de protection des animaux. Les ecclésiastiques comme le pasteur Molz se préoccupaient avant tout de sauver les âmes par l'éducation, les commerçants de contrôler les ouvriers, et les administrateurs d'abattoirs d'améliorer l'efficacité de leurs entreprises.

Ensemble, ils ont réussi à faire du lobbying politique : jusqu'en 1885, tous les cantons ont interdit la cruauté envers les animaux. Mais comme ces interdictions devaient avant tout empêcher le plaisir de torturer et non la souffrance animale elle-même, elles étaient formulées de manière très limitée : la maltraitance animale était interdite si elle était "*crue, malveillante, délibérée, excessive, brutale, sans ménagement, cruelle*". Cela laissait une grande place à la violence routinière, motivée par des raisons économiques, qui faisait déjà partie du quotidien de l'exploitation des animaux à l'époque.

Un nouveau mouvement pour les droits des animaux voit le jour

Le premier mouvement de protection des animaux, avec ses préoccupations étroitement limitées, n'a jamais été sans concurrence. D'autres ont exigé des égards beaucoup plus larges pour les animaux. Dès le 19e et le début du 20e siècle, des intellectuels radicaux comme Henry S. Salt, Leonard Nelson et Magnus Schwantje ont réclamé une société végétarienne.

De plus, un mouvement indépendant contre les expériences sur les animaux, appelées à l'époque "vivisection", a vu le jour, là encore d'abord en Angleterre.

C'est ainsi qu'un fossé s'est rapidement creusé dans la protection des animaux entre les partisans de l'ordre établi, qui approuvaient fondamentalement la violence envers les animaux pour l'utilité humaine et voulaient simplement empêcher la cruauté, et les radicaux, qui voulaient abolir fondamentalement la violence envers les animaux.

Dès les années 1870, les représentants suisses de ce mouvement ont exigé une interdiction générale de l'expérimentation animale. Le comité central des associations suisses de protection des animaux ne voulait rien savoir : *"Le bien-fondé de la vivisection doit être reconnu dans l'intérêt de la science et de la médecine humaine"*.

C'est ainsi qu'un fossé s'est rapidement creusé au sein de la protection des animaux, entre les partisans de l'ordre établi, qui approuvaient fondamentalement la violence envers les animaux pour l'utilité humaine et voulaient simplement empêcher la cruauté, et les radicaux, qui voulaient abolir fondamentalement la violence envers les animaux. Concrètement, des sections se sont séparées - la Protection zurichoise des animaux ne fait toujours pas partie de la Protection suisse des animaux PSA - et des organisations propres au mouvement anti-vivisection ont vu le jour, dont la Ligue suisse contre la vivisection (LSCV), qui existe encore aujourd'hui.

Un autre mouvement s'est renforcé dans les années 1960 en Grande-Bretagne : celui des perturbateurs·ices de la chasse. A partir de 1964, les membres de la Hunt Saboteurs Association ont perturbé les battues aux renards et aux cerfs, un passe-temps traditionnel des classes supérieures. Ils éloignaient les proies, brouillaient leurs pistes avec des sprays odorants et disposaient de la nourriture pour distraire les chiens de chasse.

La même année, le livre "Animal Machines" de l'auteur Ruth Harrison a été publié, décrivant pour la première fois l'horreur du nouvel élevage industriel britannique. Le livre a suscité un grand intérêt auprès d'un groupe d'intellectuels d'Oxford : le premier recueil sur l'éthique animale a vu le jour, bientôt suivi par le best-seller "Animal Liberation" du philosophe Peter Singer. C'est ainsi que le mouvement pour les droits des animaux s'est peu à peu retrouvé sous les feux de la rampe.

La loi sur la protection des animaux est introduite

Au même moment, la Suisse, qui n'avait pas encore de mouvement de défense des droits des animaux digne de ce nom, s'est lancée dans l'élaboration d'une loi nationale sur la protection des animaux. Dès 1971, la Confédération a mis en place une série de commissions pour rédiger la loi. Dans ces commissions siégeaient par exemple des représentants du corps vétérinaire, de l'administration, de l'industrie et des organisations de protection des animaux établies depuis des décennies. Le consensus traditionnel y régnait toujours : la violence envers les animaux est acceptable tant qu'elle permet d'atteindre un objectif socialement souhaitable.

La seule grande organisation qui remettait cela en question à l'époque était la LSCV. Et c'est précisément elle qui s'est opposée à la proposition de loi sur la protection des animaux en lançant un référendum. Peu de gens s'en souviennent aujourd'hui : la loi sur la protection des animaux n'a pas été combattue par l'industrie de la viande, des œufs ou du lait, mais par les défenseuses et défenseurs des droits des animaux. Celles et ceux qui prenaient la protection des animaux particulièrement au sérieux étaient contre la loi. Entre autres, avec l'argument que cette loi approuvait explicitement la souffrance animale à des fins humaines.

Aujourd'hui encore, les principes de la loi suisse sur la protection des animaux stipulent : *"Quiconque s'occupe d'animaux doit : (a) tenir compte de leurs besoins de la meilleure manière possible ; et (b) veiller à leur bien-être dans la mesure où l'utilisation prévue le permet"*. On peut donc enfermer les animaux, les séparer les uns des autres, les blesser, les mutiler et les tuer tant que cela est "nécessaire" pour l'usage auquel ils sont destinés. Et ce qui est considéré comme "nécessaire" dépend fortement des valeurs sociales et culturelles dominantes. Dans les faits, la loi sur la protection des animaux autorise presque toutes les formes d'utilisation imaginables, tant qu'elles ne sont pas motivées par la cruauté.

Il découle de la même logique que les règles de protection des animaux varient en fonction de l'utilisation prévue. Le même lapin peut par exemple être soumis à des règles très différentes selon qu'il est classé comme animal de compagnie, animal utilisé dans un laboratoire ou animal dit "de rente".

La notion ambiguë de dignité animale

Dans les années 1990 et 2000, la législation suisse sur la protection des animaux a été mise à jour. Ainsi, depuis 2003, le code civil stipule que les animaux ne sont pas des choses. Toutefois, les animaux sont soumis en grande partie aux mêmes règles que les choses. On peut par exemple acheter et vendre des animaux, les utiliser et les "éliminer" si nécessaire. La nouvelle réglementation a simplement donné lieu à quelques dispositions spéciales en droit privé et en droit de l'exécution forcée, dont les animaux de compagnie sont les principaux bénéficiaires. Par exemple, en cas de divorce, les animaux de compagnie vont généralement chez la personne qui peut offrir un meilleur hébergement et de meilleurs soins. Et en cas de poursuite, les animaux de compagnie ne sont pas mis en gage.

En 2008, la notion de "dignité animale" a également été introduite dans la loi, dérivée de la notion de "dignité de la créature" dans la Constitution fédérale. Ces nouvelles notions n'ont toutefois pas été lancées par les mouvements de protection ou de défense des animaux, mais par le mouvement anti-OGM. Il ne s'agissait pas du bien-être des animaux, mais plutôt de la protection de leur patrimoine génétique et de la santé publique.

La "dignité animale" a néanmoins été définie comme *"la valeur intrinsèque de l'animal qui doit être respectée dans les rapports avec lui"*. Cela s'inspire de la notion de dignité humaine. Mais alors que la dignité humaine est un droit fondamental inviolable, la dignité animale a très vite été relativisée par une commission compétente.

Il est seulement interdit de "méconnaître" la dignité animale, c'est-à-dire de l'ignorer complètement. On peut la "violier" tant qu'il en résulte un bénéfice humain suffisant. C'est ce qu'on appelle "peser le pour et le contre". C'est pourquoi les principes de la loi sur la protection des animaux stipulent : *"Nul ne peut, sans motif légitime, infliger à un animal des douleurs, des maux ou des dommages, le mettre dans un état d'anxiété ou méconnaître de toute autre manière sa dignité"*.

La notion de dignité animale est ainsi devenue, dans la pratique, un outil supplémentaire pour distinguer la violence "nécessaire" de la violence "cruelle". Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'abattages en Suisse ait plus que doublé au cours des vingt dernières années. Et que les chiffres de l'expérimentation animale n'aient guère baissé, et même augmenté par moments. Tant que tout cela est fait pour des raisons économiques ou scientifiques et non pour des raisons de cruauté, la loi sur la protection des animaux n'y voit aucun problème.

Nico Müller est président de l'association Animal Rights Switzerland, spécialiste en éthique animale à l'Université de Bâle, et chroniqueur pour Das Lamm.

Johannes Leutenegger est professeur au collège, a étudié la philosophie et l'histoire à Zurich.

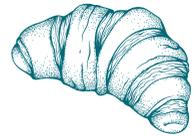
Katerina Stoykova est juriste spécialisée dans le droit de la protection des animaux et collaboratrice indépendante chez Tier im Recht

Lien vers l'article original : <https://daslamm.ch/tierfreundinnen-gegen-das-tierschutzgesetz/>

Les militant-e-x-s de la Ligue Suisse Contre La Vivisection étaient de féroce-ment opposé-e-s à la loi sur la protection des animaux. (Photo : archives de la LSCV)



DE L'ÉLEVAGE À LA BOULANGERIE VÉGÉTALE



Aux Pains Sans Peines : c'est le nom de la boulangerie végétale créée par Stéphane et Valérie Baud. Éleveur et éleveuse, le couple a décidé en 2022 de ne plus exploiter d'animaux et les emmener à l'abattoir. Depuis, leur boulangerie propose des dizaines de produits dans de nombreux points de vente en Suisse romande, à base d'ingrédients végétaliens, souvent bio et locaux.



STÉPHANE BAUD
BOULANGER
AUX PAINS SANS PEINES

Peux-tu nous raconter ton parcours ?

J'étais ouvrier d'usine et éleveur à côté. J'ai pratiqué pendant 17 ans l'élevage de vaches, veau, cochons, chèvres, poules, poulets et lapins.

Quel a été le déclic pour arrêter l'élevage ?

On produisait en autarcie, sans subsides et avec le sentiment de bien faire, mais à la fin il y avait quand même l'abattage. Je ne pouvais plus le supporter. J'ai décidé d'arrêter après la mort de ma vache Régilisse, au pré, à l'âge de 17 ans.

Quelles ont été les difficultés dans ce cheminement ?

Pour nous cela n'a pas été trop compliqué, on a arrêté petit à petit les chèvres, lapins, poulets et poules. Puis les cochons et vaches qu'on a placées à Frenières-sur-Bex, au sanctuaire de Virginia Markus, fondatrice de l'Association Co&xister. C'est elle qui nous a accompagné·e-s dans cette transition. Sans elle, nous n'aurions pas pu faire tout ce chemin.

Comment te sens-tu, maintenant que tu es aligné à tes valeurs ?

Pour nous, il était évident que l'élevage c'était terminé. Quoi de mieux que de retourner vers mon premier métier, la boulangerie, mais de manière végétale. Avec la création de cette boulangerie, nous sommes aligné·e-s avec nos valeurs et nous sentons très bien.

Cela a fait une année en octobre que tu as créé la boulangerie végétale Aux Pains Sans Peines avec ta femme Valérie, quel est le bilan ?

Le bilan est très positif. Nous avons la chance de rencontrer et côtoyer beaucoup de personnes qui pensent comme nous. Nous avons eu un grand succès et participé à des dizaines d'événements. Financièrement, certains mois restent plus difficiles que d'autres, mais nous sommes largement soutenu·e-s par le public.

Tes créations sont 100% végétales, mais aussi au maximum bio et locales. C'est facile de remplacer les produits issus des animaux dans les recettes ?

Pas toujours, mais le partage avec d'autres personnes impliquées est grandement positif et permet de trouver des alternatives.



Comment gérez-vous la boulangerie en duo?

Je suis à la production, au labo, et Valérie à l'administratif et comptabilité. L'un ne fonctionne pas sans l'autre, nous sommes complémentaires. Nous avons dû vraiment discuter afin que chacun-e trouve sa place.

Quels produits proposes-tu pour les fêtes ?

Nous allons notamment proposer des bûches : forêt noire, chocolat noir/chocolat blanc, thé matcha...

Quels sont tes projets pour 2024 ?

Passer la patente, customiser notre nouveau foodtruck et rechercher des partenaires supplémentaires.

Que dire aux personnes qui exploitent des animaux et qui aimeraient arrêter mais ne savent pas comment s'y prendre ?

Écoutez votre cœur. N'hésitez pas à me contacter ou à contacter Virginia pour des renseignements ou conseils, il y a beaucoup de structures qui se mettent en place.



Vous soutenez aussi des animaux sauvés d'élevages ou d'abattoirs, comme Cosmique & Bercosma, qui se trouvent au sanctuaire Co&xister. Pourquoi ?

Nous avons décidé de les soutenir en souvenir de "Praline" qui a marqué Valérie. La ressemblance est frappante avec Bercosma. Cela correspond également à nos convictions et nous réjouissons, de pouvoir participer à leur évolution. Leur destin était d'être bouchoyés. En achetant des "États de choc" (pain au chocolat) chez nous, une partie des bénéfices sera reversée pour le parrainage.



auxpainssanspeines



www.auxpainssanspeines.ch



auxpainssanspeines@mail.ch



+41 79 539 92 27

A LA DÉCOUVERTE DE **in**sphero

L'entreprise InSphero, basée à Zurich, met sa technologie 3D in vitro de pointe au service des scientifiques pour moderniser la découverte de médicaments. Discussion avec une partie de l'équipe.



JAN LICHTENBERG
PHD, CEO & COFONDATEUR
INSPHERO

Comment et quand est née l'idée d'InSphero ?

Nous avons lancé InSphero en 2010 en tant que spin-off de l'ETH Zurich et de l'Université de Zurich. Wolfgang Moritz et Jens Kelm travaillaient depuis une dizaine d'années sur le développement et le perfectionnement des techniques de culture cellulaire en 3D, et nous savions que le moment était venu de transformer la science en une offre commerciale pour les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques. Je me suis associé à eux pour créer InSphero.

Quel est le parcours des fondateurs d'InSphero ?

Wolfgang est biologiste, Jens est ingénieur en biotechnologie et je suis ingénieur en microtechnique. Cette complémentarité nous a permis de créer une entreprise où nous combinons une technologie de pointe et évolutive avec une compréhension approfondie de la biologie des maladies humaines. C'est cette combinaison qui fait notre spécificité sur le marché.

Qui est l'équipe actuelle d'InSphero ?

Au fil des années, l'entreprise s'est développée pour atteindre un effectif de 75 personnes et nous avons mis en place une excellente équipe de direction expérimentée. Comme nous sommes en train de grandir, il était essentiel pour nous de recruter des managers ayant une grande expérience de l'industrie, et qui seraient en mesure d'aider l'entreprise à passer à l'échelle supérieure.

Quelle est la mission d'InSphero ?

En développant et en fournissant des modèles humains 3D in vitro prédictifs, reproductibles et évolutifs, nous modernisons la découverte de médicaments de manière à inspirer les chercheurs du monde entier à atteindre leur plein potentiel et à alimenter une nouvelle ère de médicaments révolutionnaires. Notre objectif est de rendre ces modèles 3D uniques disponibles partout, immédiatement, avec une facilité d'utilisation et un prix abordable qui permettent à toutes les recherches de bénéficier de notre technologie. Nous sommes convaincus de ses avantages et nous voyons chaque jour les succès de nos clients, c'est pourquoi nous souhaitons démocratiser cette technologie.



OLIVIER FREY
PHD, VICE-PRÉSIDENT
TECHNOLOGIES & PLATEFORMES
INSPHERO

Quelles solutions (services, produits, applications) proposez-vous ?

InSphero donne accès à ses solutions à plusieurs niveaux d'intégration et de complexité, en fonction des besoins et capacités de nos clients. Nous avons créé et commercialisons un large portefeuille de microplaques spécialement conçues aux formats 96 et 384 puits, certaines incluant des composants microfluidiques pour des applications d'organes sur puce. En utilisant ces plaques, nous avons perfectionné le développement de modèles d'organes et, en tant que pionnier dans ce domaine, nous expédions ces modèles prêts à être testés sous forme de cultures cellulaires 3D vivantes ou cryoconservées dans le monde entier. InSphero offre des services et solutions standards et personnalisés pour la toxicologie du foie, les maladies métaboliques (comme le diabète T1 et T2 ou les maladies hépatiques NAFLD et NASH) et l'oncologie, avec un accent sur l'immuno-oncologie et les modèles PDX (xénogreffe dérivée de la tumeur du patient).

Quels tissus/matériaux humains utilisez-vous et d'où proviennent-ils ?

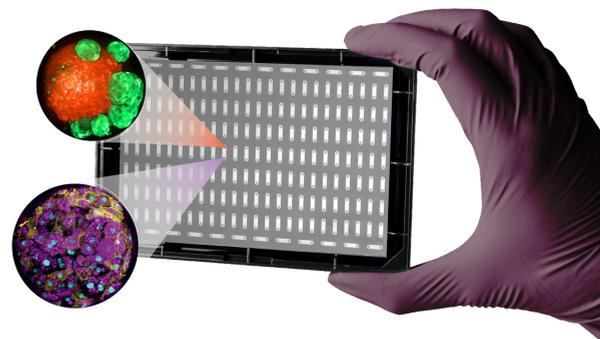
Nous utilisons principalement des cellules humaines (primaires et lignées cellulaires) provenant de fournisseurs commerciaux pour former nos sphéroïdes multi-cellulaires.

En quoi vos solutions sont-elles "évolutives, fiables et reproductibles" ?

Tout d'abord, le modèle sphéroïde est une combinaison idéale de miniaturisation et de complexité physiologique. Les caractéristiques de nos formats 96 et 384 puits à haut débit permettent aussi d'automatiser la formation, la manipulation et l'analyse des sphéroïdes. Enfin, grâce à un approvisionnement contrôlé en cellules, des protocoles de production optimisés et des méthodes de lecture adaptées et validées en 3D, nous pouvons garantir une variabilité minimale d'une plaque à l'autre et d'un lot à l'autre. Tous ces éléments sont essentiels pour offrir une complexité physiologique.

Comment votre technologie a-t-elle évolué ?

À partir de plaques spécialement conçues, nous avons très tôt reconnu la valeur et le besoin de modèles 3D normalisés. Au cours des dernières années, ces modèles ont été perfectionnés et développés pour devenir des modèles de maladies fonctionnelles avec un haut degré de complexité biologique. Parallèlement, nous avons mis au point des méthodes de lecture multiparamétriques (essais biochimiques, imagerie 3D, transcriptomique) afin d'extraire des informations précieuses pour la prise de décision..



Quels types d'expériences sur les animaux pouvez-vous remplacer ?

Je serais prudent avec l'utilisation du mot "remplacer". À ce stade, nous sommes spécifiquement prêts à développer des modèles in vitro qui sont au moins "aussi prédictifs" que les modèles animaux actuels. Pour les modèles MASH, le diabète, la toxicité hépatique et certains modèles tumoraux (en particulier avec les PDX), nous pouvons actuellement atteindre un stade de prédiction équivalent à celui des modèles animaux standard pour ces conditions et ces critères.

Quels sont les avantages par rapport à l'expérimentation animale ?

Nous utilisons des cellules humaines qui modélisent les réactions humaines aux nouvelles molécules et thérapies, ce qui permet une traduction plus étroite. Les modèles in vitro sont plus évolutifs et permettent des essais plus rapides, moins coûteux et acceptés sur le plan éthique.



PAUL EDGARD CLÉMENÇON
MBA, RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
INSPHERO

Avec quels clients/entreprises collaborez-vous ?

Nous travaillons avec un grand nombre d'entreprises, allant des grandes sociétés pharmaceutiques aux petites et moyennes entreprises de biotechnologie, en passant par les institutions universitaires et gouvernementales. 18 des 20 plus grandes sociétés pharmaceutiques utilisent régulièrement nos produits et services. Nous occupons une position forte dans l'évaluation de la sécurité des composés, qui est assez universelle. En outre, nous disposons de services de découverte pour la recherche sur les troubles métaboliques tels que la NASH et le diabète, et l'oncologie. Par ailleurs, nous fournissons notre gamme Akura™ de consommables de culture cellulaire aux institutions académiques qui souhaitent construire leurs propres modèles fournissant des résultats reproductibles, robustes et évolutifs.

Comment trouvez-vous l'argent pour développer vos produits ?

Une grande partie de nos revenus provient de l'utilisation commerciale de nos produits et services. Nous participons également à des projets financés par des fonds publics et à des collaborations de recherche qui soutiennent la création de nouveaux modèles et de nouvelles applications pour notre portefeuille.

Avez-vous besoin d'investisseurs et si oui, comment les choisissez-vous ?

En tant qu'entreprise en pleine croissance, nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien de nos investisseurs de longue date qui partagent notre vision d'être une alternative fiable et évolutive à l'expérimentation animale, tout en réduisant les coûts du processus de développement des médicaments. Nous disposons d'un portefeuille d'investisseurs diversifié, composé d'investisseurs privés en phase de démarrage, d'investisseurs institutionnels et, plus récemment, d'investisseurs stratégiques tels que Zeiss Ventures, qui peuvent également bénéficier de nos connaissances pour stimuler l'innovation au sein de leur portefeuille.

Quels sont les projets d'InSphero ?

Nos principaux projets concernent l'évaluation de la sécurité préclinique ou les tests d'efficacité des composés de recherche. Nous permettons à nos clients de mieux comprendre les mécanismes d'action déclenchés par ces composés et nous les aidons à prendre des décisions éclairées sur ceux qui sont considérés comme sûrs, réduisant ainsi le taux d'échec des essais cliniques.



Pensez-vous que la Suisse doit mieux réorienter les fonds existants ?

La Suisse est un pays innovant et le nombre de start-ups a considérablement augmenté ces dernières années. Le financement de ces entreprises n'est pas facile et les options pour accéder au financement de la croissance sont plus difficiles qu'aux États-Unis, par exemple.

Comment expliquer que les alternatives, et notamment les méthodes de substitution à l'expérimentation animale, soient encore si peu soutenues par rapport à l'expérimentation animale, qui reçoit chaque année 100 millions de la Confédération et des cantons ?

Il s'agit d'un équilibre entre le soutien réglementaire et l'adoption technologique. L'expérimentation animale a été la méthode de choix pendant de nombreuses années et ce n'est que récemment que la législation a été adaptée pour approuver l'utilisation de méthodes alternatives, c'est-à-dire qu'il est toujours possible de recourir à l'expérimentation animale traditionnelle. La création d'incitations pour que les entreprises adoptent de nouvelles méthodologies ou la limitation accrue du financement des méthodes traditionnelles peuvent stimuler l'innovation. L'interdiction de l'expérimentation animale pour les applications cosmétiques par l'Union européenne en 2011 en est un bon exemple.



MADHU NAG,
PHD, CHIEF SCIENTIFIC OFFICER
INSPHERO

Le développement de méthodes alternatives est-il également un choix éthique pour vous ?

Oui, en effet, d'un point de vue éthique, si l'on sait que certains modèles animaux ne permettent pas de prédire le résultat, continuer à les utiliser est contraire à l'éthique, tant du point de vue de l'utilisation des animaux que du temps et des ressources consacrés au développement de thérapies qui n'ont aucune chance de succès.

Selon vous, peut-on dire que le modèle animal n'est pas fiable ?

Dans de nombreux domaines, comme l'oncologie, les maladies neurologiques ou infectieuses, les modèles animaux ne sont pas prédictifs. Cependant, pour de nombreuses maladies rares et génétiques, les modèles animaux, s'ils existent, sont très prédictifs.

À long terme, les technologies que vous développez pourront-elles remplacer complètement l'expérimentation animale ?

Dans l'état actuel des choses, l'idée est de parvenir à être aussi prédictif, sinon plus, que les modèles in vivo, afin que ces données puissent être soumises aux autorités réglementaires avec un degré élevé de confiance. Parvenir à un niveau "au moins aussi prédictif" est la première étape de l'adoption de ces nouvelles méthodologies d'approche in vitro.

Quels types d'expériences ne peuvent pas encore être remplacés et comment le faire ?

Les études de toxicité juvénile restent un domaine difficile à reproduire dans un système in vitro et il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la transposition de l'in vitro pédiatrique à l'in vivo.

De plus en plus de chercheuses et chercheurs remettent en cause l'efficacité du modèle animal pour la santé humaine. Certains scientifiques estiment que 90 à 95 % des molécules testées sur les animaux n'arrivent jamais sur le marché. Est-ce également votre constat ?

Oui, l'attrition des petites molécules dans le pipeline de développement des médicaments est encore très élevée en raison du manque de modèles prédictifs pertinents pour l'humain au stade préclinique. L'échec de la mise sur le marché de ces médicaments est dû à la combinaison de mauvais modèles et de mauvaises cibles.

Comment pensez-vous que la recherche en Suisse évoluera dans les années à venir ? Pourrons-nous un jour nous passer de l'expérimentation animale ?

Nous pensons que la Suisse, ainsi que d'autres pays qui font partie de la Communauté européenne, développeront des modèles physiologiques pertinents pour remplacer et réduire l'utilisation de modèles animaux, lorsque celle-ci n'est pas pertinente.

La LSCV et d'autres associations ont lancé une campagne qui demande un plan d'abandon de l'expérimentation animale. Qu'en pensez-vous ?

Je pense qu'il s'agit d'une campagne importante. Il serait également très puissant de suggérer qu'en plus de mettre fin à la cruauté envers les animaux, cette campagne permettrait également de mettre plus rapidement de meilleurs médicaments à la disposition des patients grâce à l'utilisation de modèles non animaux plus pertinents pour l'humain.



InSphero



insphero.com



customerservice@insphero.com

BIOFLUFF : FOURRURE SANS CRUAUTÉ



Révoltée par la cruauté de l'industrie de la fourrure animale, l'équipe de BioFluff produit la 1ère fourrure 100% végétale. Son but : accélérer la transition vers des matériaux renouvelables et éthiques à travers le monde. L'entreprise a emménagé en janvier 2023 dans son laboratoire en Californie. Elle espère révolutionner la mode et vendre sa fibre végétale sur tous les continents.



MARTIN STÜBLER
CO-FOUNDER BIOFLUFF

Comment est née l'idée de BioFluff ?

BioFluff est né du besoin d'un nouveau matériau, lorsque j'ai été enfermé dans une tannerie en Espagne durant la majeure partie de l'année 2020. J'ai vu de nombreux animaux transformés en fourrure. J'y étais pour aider à mettre en place un nouveau procédé de cuir de champignon (mycélium) pour remplacer le cuir de vache. Pendant les premiers mois de la pandémie, il n'était pas possible de voyager, et le fait d'être confronté chaque jour à cette cruauté et à la souffrance animale m'a incité à vouloir faire quelque chose de différent. Nous voulons rendre BioFluff accessible à tout le monde. Nous sommes limités dans la quantité de matériau produite, car les matières premières sont rares.

Comment la fourrure BioFluff est-elle fabriquée, et quel est son impact environnemental par rapport à la fourrure animale ?

BioFluff est un nouveau biomatériau fabriqué exclusivement à partir de plantes. Tous les composants, y compris la fibre, le support, la finition et les couleurs, sont fabriqués à partir de plantes. Nous produisons en Europe, en particulier en Allemagne, Italie et Espagne pour la plupart des étapes du processus. Au niveau de la douceur et du toucher, notre prototype est équivalent à la fourrure synthétique. Grâce à nos prochaines recherches, nous espérons qu'il sera aussi doux que la fourrure animale d'ici à fin 2023. Nos deux principaux facteurs de qualité sont la douceur et la durabilité.

Votre produit est-il prêt à être commercialisé ?

Nous avons produit notre premier cycle de production BioFluff 2.0 en décembre 2022 et sommes très heureux des résultats. Si nous regardons l'industrie de la tannerie, elle a eu des millénaires pour optimiser le traitement de la fourrure. Nous avons seulement deux ans d'expérience dans le développement de BioFluff. Pour atteindre le niveau de la fourrure animale, il nous faudra encore quelques mois. Pour avancer si vite, nous apprenons essentiellement de trois secteurs indépendants : la science des fibres, la fabrication de textiles et, étonnamment, l'industrie du tannage. Nous apprenons beaucoup de choses sur la façon de finir la fourrure végétale et de tirer parti de l'héritage de plus de quatre générations de tannage avec nos partenaires de fabrication en Espagne.

La fourrure d'animaux va-t-elle totalement disparaître selon vous ?

Les désirs de l'humain ne changent généralement pas, nous demandons toujours la même nourriture, la même protection, la même chaleur et la même douceur que nos ancêtres désiraient à l'époque préhistorique. D'un autre côté, nous constatons que le marché de la fourrure est en chute libre depuis plus d'une décennie. La dynamique sous-jacente de ce marché est complexe et multiforme. Nous pensons que la principale force motrice de ce changement est la conscience éthique et le bien-être des animaux, deux facteurs très importants qui, heureusement, façonnent de plus en plus nos industries. Chez Biofluff, nous pensons que la GenZ va adorer explorer de nouveaux matériaux qui peuvent l'aider à se différencier des générations précédentes. D'après les dernières études, cette génération a plus d'argent à dépenser que les générations précédentes et est plus sensible à l'environnement que toutes les générations précédentes.



Qui finance BioFluff, quels sont vos clients ?

BioFluff a été financé à l'origine par une poignée d'investisseurs issus du domaine du bien-être animal. En 2022, nous avons été sélectionnés par le plus grand accélérateur de biotechnologie au monde, IndieBio, à New York. Nous sommes très reconnaissants d'en faire partie. La situation macroéconomique actuelle semble instable pour 2023, et le fait d'avoir des partenaires comme SOSV, IndieBio, Joyance partners, Ataraxia partners et PDS limited est absolument crucial pour le succès de BioFluff. Nous disposons actuellement d'un budget suffisant pour mener toutes nos recherches fondamentales, mais sommes limités quant au nombre d'expériences que nous pouvons mener en parallèle. Le développement d'un nouveau biomatériau (cuir de mycélium, soie d'araignée, cuir de kombucha, etc.) a historiquement toujours été un long processus, et nous ne faisons pas exception. Nous pourrions évoluer beaucoup plus rapidement si nous avions plus de ressources. Nos principaux clients sont des maisons de mode de luxe, qui peuvent nous aider à comprendre les exigences de qualité à un niveau très sophistiqué. Une fois que nous aurons lancé BioFluff avec eux, nous prévoyons de l'ouvrir à d'autres marques.



Quels sont les projets de BioFluff ?

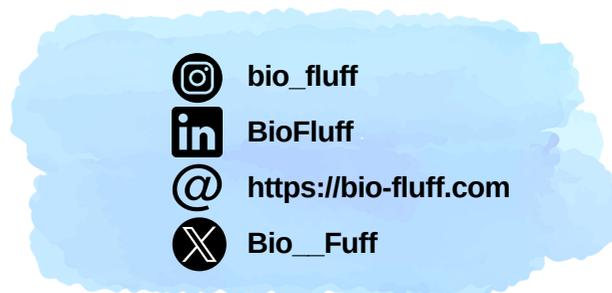
BioFluff va développer une fourrure qui dépasse le plastique et la fourrure animale en qualité et en fonctionnalité. Nous disposerons d'une plateforme capable de fournir une fourrure adaptée à chaque occasion, en termes de couleur, longueur, densité, stabilité, chaleur et autres facteurs inédits que nous ne pouvons pas divulguer ici, tout en étant aussi accessible financièrement que la fourrure synthétique et plus respectueuse de l'environnement que la fourrure animale et plastique. BioFluff sera un leader mondial dans le domaine des matériaux performants, axé sur les applications de la fibre dans de multiples domaines de la mode, de l'intérieur et de l'automobile.

La tendance semble aller vers la fourrure synthétique. En Europe, l'initiative citoyenne "Fur Free Europe" a atteint un million de signatures. Le 1er janvier 2023, l'interdiction de la vente et de la fabrication de nouveaux produits en fourrure animale est entrée en vigueur en Californie. Visez-vous le marché européen et américain en particulier ou le monde entier ?

Ce que nous faisons s'appuie sur toutes les campagnes "anti-fourrure" et les "initiatives sans fourrure" des deux dernières décennies. Nous les admirons et les soutenons. Nous voulons offrir à la population un nouveau matériau plus écologique que la fausse fourrure à base de plastique. Tous les produits sur le marché sont soit à base de polyester, soit à base d'acrylique, soit une combinaison de ces deux substances dérivées du pétrole, à l'exception de certaines fibres qui contiennent jusqu'à 30% de matériaux d'origine terrestre.

Allez-vous développer d'autres produits pour remplacer d'autres matières animales ?

BioFluff est très préoccupé par l'élimination des fermes à fourrure. Nous pensons qu'il n'y a pas de plus grand crime que de garder des animaux dans des conditions de température extrêmes (cela servant à générer une fourrure pleine et dense) et ensuite d'en extraire mortellement une seule partie, tandis que le reste est brûlé en raison des directives de sécurité concernant les virus. D'un point de vue éthique, tous les animaux méritent d'être libres, mais BioFluff se concentre exclusivement sur la fourrure.



ABOUT BLOG CONTACT INVESTORS PATENTS

B
BIOFLUFF
PLANT BASED FUR

US & EU PATENT PENDING

LSCV - Décembre 2023 - n° 82 15

DES NEWS DE VITA NOVA

Pour faire un don, scanne le QR-code :



A l'approche des Fêtes de fin d'année, faites le plus beau des cadeaux à vos proches, amis, collègues, famille : la possibilité de soutenir les individus qui vivent une vie sans exploitation au petit sanctuaire fondé par la LSCV.



LAURA NICLASSE
VITA NOVA

Tu gères Vita nova depuis quelques mois, comment cela se passe ?

Dans l'ensemble, tout se passe bien. Non sans quelques difficultés au départ, puisque ce poste était tout nouveau pour moi, mais au fil des mois j'ai pu prendre mes marques et aujourd'hui je me sens à l'aise. Mes tâches quotidiennes consistent principalement à veiller sur les habitant-e-s du sanctuaire, m'assurer de leur bonne santé, de l'entretien de leur lieu de vie, et leur fournir une nourriture adaptée selon l'espèce et leurs besoins individuels. Une autre de mes missions est de faire connaître Vita Nova au grand public. Pour ce faire, j'organise plusieurs fois par an des événements qui permettent aux gens de découvrir le sanctuaire et surtout d'y rencontrer ses habitant-e-s. C'est le rôle de Vita Nova : reconnecter l'humain aux animaux et lui montrer qui ils sont réellement.

Quels sont les besoins du sanctuaire ?

Ils varient en fonction des saisons, que ce soit pour les animaux ou pour le terrain lui-même. Par exemple, l'hiver, nous devons nous approvisionner davantage en paille afin de maintenir les animaux au chaud ainsi que modifier quelque peu leur alimentation en y ajoutant certains éléments, les sols étant naturellement moins riches en cette période froide. La santé de certains animaux est parfois plus fragile et nous devons nous organiser différemment quant à l'approvisionnement en eau, n'ayant pas d'eau courante en hiver au sanctuaire. Aussi, les travaux d'entretien du terrain peuvent parfois s'avérer un peu plus compliqués. Au niveau du terrain, il nous faut aménager différemment les espaces de vie des animaux en déposant par exemple des dalles, des copeaux de bois ou de la paille sur les sols trop boueux et glissants, afin de toujours leur garantir un maximum de confort.

Vita Nova accueille des groupes d'enfants (ou adultes) régulièrement, quel est le but ?

Le but des journées pédagogiques est de créer un lien entre les enfants et les animaux. La majorité des enfants présents à ces journées n'ont généralement jamais vu ou approché un cochon, un mouton ou une poule. A travers les ateliers pédagogiques proposés, ainsi qu'au simple contact des animaux, les enfants apprennent et enrichissent leurs connaissances au sujet de ces individus, créant ainsi un lien affectif avec eux, en reconnaissant leur existence. A la fin de ces journées, les enfants rentrent avec un œil différent sur le monde animal et auront peut-être l'envie de mieux protéger les animaux, puisque l'on protège uniquement ce que l'on connaît et ce que l'on aime ! Il en va de même pour les adultes.

Une super équipe de bénévoles aide Vita nova, c'est le secret pour que cela fonctionne ?

Il est certain que les bénévoles fidèles parfois depuis des années, sur qui l'on peut compter au quotidien, sont très important-e-s. Avoir une équipe soudée et de confiance est un véritable cadeau ! Elles et ils permettent la bonne marche du sanctuaire et de mener à bien ses différentes missions.

As-tu une anecdote qui t'a marquée à nous raconter ?

Le caractère de certains individus au sanctuaire m'a fait rire plus d'une fois ! Igor, par exemple, m'a fait la tête durant 2 jours après une injection d'anti-inflammatoire, malheureusement obligatoire pour son rétablissement. Il ne manquait pas de me faire comprendre sa rancune en construisant avec soin un nid tout seul avec des branches et feuilles à l'extérieur de sa maison, au fond du terrain !

Pour les fêtes (et toute l'année), Vita Nova propose de soutenir des animaux : à quoi cela sert ?

En parrainant ou marrainant un animal, vous faites un don qui permet de couvrir une partie des frais liés à l'hébergement, l'alimentation et les soins vétérinaires d'un animal du sanctuaire. Le montant du soutien est libre. L'idée est de réunir assez de parrains et marraines pour couvrir 100% des coûts d'un animal. L'objectif est ainsi de permettre à Vita Nova d'avoir la capacité financière d'accueillir d'autres animaux.

